

Imaginez un *brillant avenir* pour votre enfant avec la **Vie Protection Sun Life** avec participation

Maintenant que vous avez dressé vos plans financiers, c'est le moment de voir comment vous pouvez aider votre enfant à bien démarrer les siens. L'assurance-vie peut créer un filet de sécurité qui sera utile à votre enfant sa vie durant. C'est un cadeau durable qui peut jouer un rôle important dans son avenir financier.



La **Vie Protection Sun Life avec participation** fournit à votre enfant une protection permanente garantie à vie, ainsi que la possibilité de gagner des participations. Elle comporte aussi une valeur de rachat dont la croissance bénéficie d'un régime fiscal avantageux et que votre enfant pourra utiliser pour contribuer au financement de ses études, de son mariage ou de l'achat d'une maison.

Acheter de l'assurance lorsque l'enfant est encore jeune présente plusieurs avantages :

Prix abordable

Plus l'enfant est jeune au moment de l'achat, plus la prime est modeste.

Possibilité de gagner des participations

La **Vie Protection Sun Life avec participation** est une assurance-vie entière qui permet de gagner des participations. Si vous l'achetez lorsque votre enfant est encore jeune, vous profiterez au maximum de la croissance composée de la valeur du contrat.

Protection pour la vie

Votre enfant pourrait cesser d'être assurable dans l'avenir à cause de son état de santé, de sa profession ou de ses activités de loisirs. En l'assurant aujourd'hui, vous pouvez protéger son assurabilité future.

La vie est plus radieuse sous le soleil

Le saviez-vous?

Vous pouvez adapter votre contrat à vos besoins et le protéger en y ajoutant les garanties d'exonération à l'invalidité du propriétaire et au décès du propriétaire. Ces garanties facultatives fournissent une protection supplémentaire en assurant que les primes seraient payées s'il vous arrivait quelque chose d'imprévu.

Vie Protection Sun Life avec participation : une solution intelligente

La **Vie Protection Sun Life avec participation** est une excellente option pour protéger votre enfant et lui donner plus de possibilités dans l'avenir :

- L'option 20 paiements vous permet de payer le contrat de votre enfant en 20 ans, c'est garanti; vous pouvez donc lui fournir une protection à vie sans que les paiements durent toute la vie.
- En choisissant les bonifications d'assurance libérée comme option de participation, vous pouvez optimiser le potentiel de croissance du contrat grâce à la capitalisation des participations. Avec cette option, les participations attribuées au contrat servent à l'achat d'assurance libérée supplémentaire. Ces bonifications sont ajoutées au montant de l'assurance de base, ce qui crée une tranche supplémentaire de protection permanente. Cette tranche gagne des participations, comme l'assurance de base, et le potentiel de croissance s'amplifie. Les bonifications d'assurance libérée ont aussi une valeur de rachat, qui s'accumule de façon fiscalement avantageuse. Si vous achetez une **Vie Protection Sun Life avec participation** avec bonifications d'assurance libérée lorsque votre enfant est encore jeune, vous bénéficierez, d'une part, de primes modestes à cause de l'âge de l'enfant et, d'autre part, d'une croissance plus importante de la valeur de rachat et du capital-décès grâce aux effets d'une croissance composée.
- La garantie d'assurabilité est une manière peu coûteuse de garantir que votre enfant pourra acheter de l'assurance supplémentaire à l'avenir, quels que soient son état de santé et sa profession. C'est un excellent moyen de vous assurer que les plans que vous établissez aujourd'hui dureront à toutes les étapes de sa vie.

Quelle satisfaction de savoir que votre enfant est couvert

Avec une **Vie Protection Sun Life avec participation**, vous aurez la satisfaction d'avoir contribué à poser une fondation solide pour l'avenir financier de votre enfant.

Lorsqu'il sera adulte, vous pourrez lui transférer la propriété du contrat et lui donner la liberté de disposer de la valeur de rachat pour ses propres projets. Et vous n'aurez pas d'impôt à payer lorsque vous lui transférerez le contrat.

Vous aurez non seulement posé cette fondation pour votre enfant, vous aurez aussi contribué à construire un héritage fondé sur une base solide. Le capital-décès des contrats d'assurance-vie n'est pas imposable; ceci permet à la personne assurée de laisser un héritage à la génération suivante et constitue un transfert de patrimoine fiscalement efficace.

Votre conseiller peut vous aider à mettre au point une **Vie Protection Sun Life avec participation** sur mesure pour votre enfant. Votre décision de souscrire un contrat d'assurance-vie permanente avec participation jouera un rôle important dans son avenir financier.

Imaginez leur avenir : une profusion de possibilités

La **Vie Protection Sun Life avec participation**, c'est

bien sûr une protection permanente et la possibilité de gagner des participations, mais

c'est aussi une valeur

de rachat qui s'accumule de façon

fiscalement avantageuse. Autrement dit, c'est

un moyen idéal d'accumuler une épargne que votre enfant pourra utiliser plus tard, que ce soit pour ses frais d'études en complément de son régime enregistré d'épargne-études (REEE), pour la mise de fonds à l'achat d'une maison ou pour son mariage.

Si le montant du contrat est important, votre enfant pourrait même en utiliser la valeur de rachat pour augmenter son revenu de retraite, le moment venu.

On peut toucher la valeur de rachat grâce à une avance sur contrat, un retrait ou une cession en garantie à un établissement financier en échange d'un prêt.



Pourquoi choisir la Financière Sun Life pour l'assurance-vie avec participation?

La Financière Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale avec plus de 140 ans d'expérience en assurance-vie avec participation. Notre premier contrat avec participation a été établi en 1871 et des participations ont été attribuées chaque année depuis 1877.

Des questions?

Nous sommes là pour vous aider.

Discutez de la Financière Sun Life avec votre conseiller dès aujourd'hui.

Consultez www.sunlife.ca/MonPlanFinancier
Téléphonez au 1-877-SUN-LIFE (1-877-786-5433)

Nous travaillons pour vous aider à atteindre la sécurité financière à toutes les étapes de votre vie.